



La Municipalité de Le Vaud vous souhaite un très bel été.



## RESTRICTION DE CONSOMMATION D'EAU

Malgré les précipitations de ces derniers jours, le déficit hydrique important de ce début d'année, a engendré une baisse significative de nos nappes phréatiques.

Actuellement, la consommation journalière de la population se monte à plus de 400 litres par personne.

**Aussi, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022 et jusqu'à nouvel avis, la Municipalité vous prie de cesser tout arrosage automatique ou continu ainsi que le remplissage de piscines et les nettoyages à grandes eaux.**

Pour toute question, veuillez contacter le responsable du dicastère, M. Sylvain Pécoud, au 079 514 93 02.

### 1. AUTORITE

Suite à la démission de l'un des membres du collège municipal, une élection complémentaire est fixée au 27 novembre 2022. Pour toute demande d'informations, vous pouvez sans autre contacter le Greffe municipal, 022 366 25 62, [greffe@levaud.ch](mailto:greffe@levaud.ch).

### 2. AUBERGE COMMUNALE LA CHARRUE

Dès le 19 juillet, hôtel ouvert et petite restauration.

Inauguration le 31 juillet dès 11h.

Pour toute réservation ou pour tout renseignement complémentaire, contactez le 079 509 15 90.

### 3. ADMINISTRATION

Les bureaux de l'administration (Greffe et Contrôle de l'Habitant) seront fermés du lundi 4 juillet 2022 au vendredi 15 juillet 2022 compris. Réouverture le lundi 18 juillet 2022 selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre notre Syndic, M. Sylvain Pécoud, au 079 514 93 02

### 4. AIRBNB

Le Grand Conseil a adopté au 1<sup>er</sup> juillet 2022, une modification de la Loi qui touche explicitement les locations Airbnb :

1. Obligation pour les loueurs de s'annoncer aux autorités communales.
2. Obligation pour les loueurs de tenir un registre des hôtes.
3. Nécessité d'une autorisation de changement d'affectation en cas de location de plus de 90 jours par année civile d'un logement jusqu'alors loué en la forme traditionnelle.

### 5. CANICULE

Mme Annick Steimer, responsable des logements protégés et de l'organisation des rencontres des jeudis, notre collaboratrice, se tient volontiers à votre disposition en cas de besoin durant les périodes de canicule qui s'annoncent.

Vous pouvez la joindre au 022 366 03 24. Elle prendra d'ailleurs des nouvelles des aînés soit en les appelant, soit en passant les trouver.

Numéros d'urgence : la centrale des médecins de garde 0848 133 133 ou en cas d'urgence vitale, le 144.

